

L'œnotourisme pour partir à la reconquête des consommateurs



C'est une réalité difficile à entendre et à comprendre. Dans notre pays, la consommation de vin ne cesse de décroître depuis de nombreuses années. Dans ce domaine, les vins des <u>Côtes-du-Rhône</u> ne sont pas les mieux protégés. En réponse, la filière vinicole de la vallée du Rhône déploie de multiples actions et parmi elles, le soutien au développement de l'œnotourisme. Une stratégie des petits pas qui pourrait à long terme s'avérer payante.

Le vin n'est vraiment pas un breuvage comme les autres. Il est chargé d'histoire et de symboles. Pas moins de trois dieux (un égyptien : Osiris et deux grecques : Bacchus et Dionysos) l'ont consacré. Qui dit mieux ? Dans les religions judéo chrétiennes le vin est un symbole important : « le sang du christ », « le vin, fruit de la terre et du travail des hommes... ».



Ecrit par le 27 octobre 2025

Le vignoble présente aussi cette spécificité d'avoir redessiné, et plutôt de belle manière, les paysages de nos campagnes. Mais, surtout le vin est une activité qui crée de la richesse et porte économiquement beaucoup de régions. Que serait la Champagne sans son vin qui lui a emprunté son nom ? On pourrait presque en dire autant pour la vallée du Rhône. Mais ce n'est pas tout. Depuis quelques années, le vin est aussi devenu un objet de tourisme avec toute une activité économique qui s'y rattache.



Tourisme viticole, Route des Vins, juillet 2009 © Christophe Grilhe

Les Côtes-du-rhône revendiquent d'en avoir été les pionniers en France

Chaque année, en France, ils sont plus de 10 millions à venir visiter un vignoble, un caveau, ou à assister à des fêtes ou manifestations liées au vin. Née en Californie, dans les années 70, l'œnotourisme débarque en Europe dans les années 80. Les Côtes-du-rhône revendiquent d'ailleurs d'en avoir été les pionniers en France. Soit. Dans notre pays, plus de 11 000 caves sont ouvertes à la visite. On estime le CA généré à 5,2 milliards d'euros. Les choses sont sérieuses. Un Conseil Supérieur de l'Œnotourisme a été créé en 2009. Atout France, l'agence d'attractivité touristique nationale, développe un plan d'actions à l'international. Normal, 42 % des 10 millions de visiteurs sont étrangers. Une chair universitaire a été créée, des formations spécifiques ont été mises en œuvre. Un label a été créé : « Vignobles et découvertes »... Bref, un vrai secteur économique à lui tout seul.



Ecrit par le 27 octobre 2025



Cave de Clairmont © Jeff HABOURDIN L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Avant, il y avait les fêtes votives, maintenant il y a les fêtes du vin

Partout en France, le nombre d'événements organisés autour du vin se développe de manière exponentielle. Dans la vallée du Rhône, 475 domaines viticoles et 310 structures accueillantes s'ouvrent à l'œnotourisme et 11 destinations ont été labélisées. Dans un premier temps, ce sont les ventes dans les domaines qui se sont développées. Assez stables, elle représentent, dans la vallée du Rhône, environ 10 % du CA des ventes de vins. Ensuite des activités annexes ont été créées, comme l'organisation d'événements festifs dans les domaines. Certains sont même allés plus loin avec la création de lieux de restauration, d'hébergement, de salles de séminaires... L'association Inter Rhône, qui impulse au développement de cette nouvelle forme de tourisme, a recensé à plus de 300 le nombre des manifestations organisées pendant l'année. Durant les mois d'été, on passe la vitesse supérieure.



Ecrit par le 27 octobre 2025



CAVE DE TAIN © Terres de Syrah

Portes-ouvertes, week-end dégustations, randonnées gourmandes, BBQ géants, concerts d'opéra ou de jazz, balades en gyropode, expositions artistiques, brunchs dansants, visites culturelles... l'offre est aussi large que les appellations. Et c'est sans compter avec les manifestations de villages, où l'on fête l'arrivée de l'été, du rosé, des vendanges...





Tous les prétextes sont bons et le public est au rendez-vous. Avant, il y avait les fêtes votives, maintenant il y a les fêtes du vin ! Elles se sont inscrites dans le calendrier des manifestations culturelles au même titre que certains festivals. Incontournables autant pour les touristes que les résidents. Ces événements se sont imposés comme culturels et patrimoniaux. Trop fort !



Philippe Pellaton, Président d'Inter Rhone © Clement Puig

Philippe Pellaton, Président de l'association Inter Rhône : « nous avons le vin, les paysages, nous devons aussi proposer des expériences à vivre... »

Pour Philippe Pellaton, Président de l'association Inter Rhône, « l'œnotourisme est avant tout un moyen de communication, un outil de proximité avec les consommateurs ». Mais faire découvrir les vins (et les faire acheter), n'est pas la seule fonction de l'œnotourisme, c'est aussi un outil marketing plus qu'intéressant. En effet, si 90 % de la vente de vin est concédé à des tiers : distributeurs, cavistes, restaurateurs.... l'œnotourisme est une occasion unique pour les producteurs de rencontrer les consommateurs et de pouvoir mieux comprendre leurs goûts et leurs évolutions. Le contact direct ça vaut bien des études de marché.



Ecrit par le 27 octobre 2025



© Jeff Habourdin

« Mais l'œnotourisme doit se traduire d'avantage en termes économiques, nous en avons aujourd'hui la capacité et nos structures d'accueil sont à niveau » précise Philippe Pellaton. « Nous avons le vin, les paysages, nous devons aussi proposer des expériences à vivre... nous devons savoir capter tous ces touristes qui viennent chez nous » ajoute-t-il. Philippe Pellaton observe, par ailleurs que les œnotouristes sont beaucoup plus jeunes que les traditionnels acheteurs de vin. Un constat plus qu'encourageant à un moment où la filière doit impérativement rajeunir l'âge moyen de ses consommateurs. Cette année, Inter Rhône consacrera 450 K€ pour communiquer autour des activités d'œnotourisme sur un budget total de 12 M€ de communication. Cette part consacrée à l'œnotourisme pourrait paraître faible, mais il convient d'y ajouter ceux des organisateurs d'évènements, et ils sont nombreux localement à communiquer. « Avec l'œnotourisme on sème des petits cailloux, mais c'est une stratégie au long court » conclue Philippe Pellaton.

Les vins de la vallée du Rhône

66 402 hectares de vignoble, répartis sur 6 départements et 3 régions

2,6 millions d'hectolitres récoltés par an

34 cépages

76 % en rouge, 14 % en rosé et 10 % en blanc

31 appellations et 17 crus (8 au nord et 9 au sud)

Plus de 5 000 exploitations viticoles



Distribution:

Export 33 % Grande distribution 33% Ventes traditionnelles (cavistes, restaurants, ventes directes) 28% Hard discount 6 %

Pour aller plus loin

Sur les vins de la vallée du Rhône : <u>www.vins-rhone.com/</u> et <u>www.syndicat-cotesdurhone.com/</u>
La carte des vins de la vallée du Rhône en réalité augmenté
www.vins-rhone.com/actualites/blog/la-carte-en-realite-augmentee-des-vignobles-de-la-vallee-du-rhone

L'agenda des manifestations :

www.vins-rhone-tourisme.fr/l-offre-oenotouristique www.syndicat-cotesdurhone.com/agenda/

À Châteauneuf-du-Pape, depuis 1695, le Domaine de Beaurenard prend racine avec la même famille





Ecrit par le 27 octobre 2025



Cette famille, c'est celle des Coulon depuis huit générations sans interruption. Aujourd'hui ce sont les frères Victor et <u>Antonin</u> qui sont aux commandes, avant eux leur père Daniel et leur oncle Frédéric, auparavant leurs grands-parents Régine et Paul. Leurs domaines : 32 hectares à Châteauneuf, 25 à Rasteau et 10 dans l'appellation Côtes du Rhône.

<u>Virginie Decaux</u>, la responsable du caveau, est en charge de l'œnotourisme et de l'export chez <u>Beaurenard</u> depuis janvier 2023. Avec un CV plutôt fourni : Licence d'œnotourisme et Master de Commerce à l'Institut de la Vigne et du Vin à Bordeaux, diplômée 'Sommelier-Conseil' à l'Université de Suze-la-Rousse et de Langues Appliquées (anglais-italien).

« Notre richesse, en plus du savoir-faire ancestral des Coulon, puisque les premières vignes de rouge ont été plantées en 1880 et de blanc en 1929, c'est d'abord celle du sous-sol, nous avons des galets, des calcaires, des argiles, des sables. Et surtout comme tous les Châteauneuf, nous disposons de 13 cépages, 8 en rouge (Grenache noir, Syrah, Mourvèdre, Cinsault, Counoise, Vaccarèse, Terret noir) et 5 en blanc (Roussanne, Clairette, Bourboulenc, Picpoul et Picardan) qui nous permettent de jouer sur toutes les nuances d'arômes, de saveurs, de tannins, de rondeur, de longueur en bouche. Ils apportent acidité, fruité, fraîcheur, finesse, élégance ou onctuosité. »



Ecrit par le 27 octobre 2025





Ecrit par le 27 octobre 2025



©Domaine de Beaurenard

Cet assemblage s'appelle la « complantation », une technique ancestrale qui permet de remplacer les ceps morts par de jeunes pousses vigoureuses. Ils cohabitent dans les mêmes rangées de vignes, renouvellent le vignoble petit à petit et améliorent la rentabilité des parcelles. « Cette complantation, c'est l'ADN de nos vins, leur d'identité. Nous travaillons depuis longtemps avec la <u>Pépinière Lilian Bérillon</u> à Jonquières qui a un véritable conservatoire de sélections génétiques de greffons-cépages et de porte-greffes et propose des végétaux réservés à une viticulture de qualité. Nous avons une cuvée « La grande partita » (façon Jean-Sébastien Bach) qui est une véritable symphonie de cépages. »



Ecrit par le 27 octobre 2025





Ecrit par le 27 octobre 2025



©Domaine de Beaurenard

« En plus, nos vins sont tous en bio et biodynamie depuis toujours. Nous avons été pionniers dans ce domaine à Châteauneuf, ajoute Virginie Decaux. L'an dernier, plus de 3 000 visiteurs se sont pressés au caveau pour des dégustations et des emplettes. Majoritairement des Américains, Italiens, Suisses, Belges, Espagnols, un peu d'Asiatiques, de Scandinaves, de Sud-Américains. Nous exportons 50% de nos 220 000 à 250 000 bouteilles par an, dont 150 000 en AOC Châteauneuf-du-Pape. Nous avons aussi comme clients des restaurants étoilés comme La Mirande et La Mère Germaine. »

Le <u>Guide Hachette 2024</u> a promu le Châteauneuf de Beaurenard « Coup de Coeur*** ». En 2023, c'est le <u>Figaro</u> qui avait noté les meilleures cuvées de l'AOC, gratifiant le 'Boisrenard 2019' d'un 92/100 : « Un vin tout en finesse, avec des tanins qui vont du velouté au satiné, à l'image de la dentelle. »



Ecrit par le 27 octobre 2025



©Domaine de Beaurenard

« Engagement, détermination, dynamisme » : le trio de valeurs du nouveau président du Syndicat des Côtes du Rhône



Ecrit par le 27 octobre 2025



Élu le 21 décembre dernier à la tête du <u>Syndicat Général des Côtes-du-Rhône</u>, alors que Denis Guthmuller, président sortant mis en défaut sur son canton de Bollène ne pouvait se représenter, Damien Gilles, le nouveau n°1, a rencontré la presse à la Maison des Vins.

Il a évidemment évoqué la crise que subit le monde agricole. « C'est un contexte difficile, perturbé, unique, brutal, inédit. Trêve de fatalisme, ajoute Damien Gilles, nous devons recentrer l'appellation, rebondir. Les Côtes-du-Rhône sont une marque forte, leader de la grande distribution en France, mais aussi dans les cafés, hôtels, restaurants, chez les cavistes. La moitié de nos volumes est commercialisée dans l'Hexagone, l'autre exportée dans un contexte mondial incertain. Nous devons donc nous montrer conquérants, aller de l'avant, trouver des solutions et surtout, ne pas rester passifs. »

« Diversifier, innover », voilà les maîtres-mots, mais aussi « Vendre davantage de blanc et de rosé », préconise le président Gilles. Il cite son prédécesseur qui avait présenté son 'Plan stratégique des Côtes-du-Rhône' en évoquant la nécessité de distiller 200 000 hl pour épurer les stocks après la crise sanitaire,



le confinement et la fermeture des bars et restaurants, d'arracher des vignes, mais aussi d'abaisser le rendement à l'hectare. Peut-être aussi pourrait-on envisager d'autres cultures : pistaches, grenades, truffes.

« Il est impératif de garantir une rémunération juste et durable pour les vignerons », insiste-t-il. Il est favorable aux prix plancher (que d'autres dénoncent en craignant un effet prix plafond). « Nous devons jouer collectif, nous entendre, nous unir, défendre ensemble nos intérêts face au changement climatique », ajoute-t-il.

Philippe Faure, le secrétaire général du Syndicat Général évoque le plan de diversification : « Face à la déconsommation du vin, nous devons déployer trois profils pour les vins blancs (vifs et frais, fruités et ronds, généreux et complexes), deux autres pour les rosés (frais et fruités). Mais aussi identifier un nouveau profil pour les rouges (qui sont et resteront l'ADN des CDR, mais en perte de vitesse). »

L'environnement est également un axe fort de développement. « Déjà 54% des surfaces et des volumes de notre production sont certifiés bio et HVE, l'objectif est d'atteindre 100% en 2035, ajoute-t-il. Nous devons donner du plaisir aux consommateurs tout en maintenant l'activité de nos vignerons. »

L'export demeure aussi un élément déterminant des Côtes du Rhône, vers les États-Unis, le Canada, la Chine, l'Allemagne, la Belgique, le Royaume-Uni et la Scandinavie. Mais aussi bientôt vers la Corée du Sud et Singapour. « Demain nous appartient, martèle Damien Gilles, reprenant le titre d'un feuilleton TV. Notre destin aussi. À nous de communiquer sur les vignobles de la Vallée du Rhône, sur Avignon notre magnifique capitale des Côtes-du-Rhône, sur l'œnotourisme dans notre appellation avec ses paysages à couper le souffle, de la Côte-Rôtie au Duché d'Uzès, en passant par Crozes-Hermitage, Rasteau, Cairanne, Beaumes-de-Venise, Lirac, Tavel ou les Costières. » Pendant trois ans, il a les cartes en main pour agir. À lui de mettre en valeur tous les atouts des Côtes du Rhône pour réussir avec l'ensemble des vignerons.

Vallée du Rhône : les appellations d'origine tirent leur épingle du jeu et progressent, les autres stagnent



Ecrit par le 27 octobre 2025



C'est un cru, la Côte-Rôtie (Rhône) qui est en pôle-position : 1 250 000€ pour un hectare planté sur des terrasses plein sud, exclusivement en cépage Syrah. L'appellation, reconnue depuis 1940, est la plus prestigieuse de l'AOC, près de Vienne.

2èmes ex-aequo : Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse) et Cornas (Ardèche) avec une estimation moyenne de l'hectare à 500 000€. 4ème Gigondas à 215 000€, 5ème Crozes-Hermitage (Drôme) à 150 000€, 6ème Saint-Joseph (Ardèche) à 120 000€. On trouve ensuite Vacqueyras à 100 000€, 8èmes ex-aequo Rasteau et Beaumes-de-Venise rouges à 80 000€ et enfin, 10ème, un cru gradois : Tavel à 71 000€ l'hectare. Quant aux vins sans IGP (Indication géographique protégée), ils stagnent entre 9 000 et 12 000€ l'hectare.

Quand on compare les Côtes du Rhône par rapport aux autres bassins de production de vins en France, on constate que c'est le Val de Loire qui progresse le plus en valeur +11,1% tiré par le Sancerre (+24%) mais la valeur de l'hectare côte à 39 200€ seulement. Les vignobles de Bourgogne suivent : +9,4% (220 900€/ha), puis le Champagne (+ 2,4%) à 1 065 700€ l'hectare, nos voisins du Languedoc-Roussillon +1,4% (13 000€ ha) et la Vallée du Rhône + 0,8% à 51 800€ en moyenne l'hectare mais avec des disparités puisque la Clairette de Die recule alors que Châteauneuf gagne +4% en valeur de son terroir. Et pour que les vignerons retrouvent des couleurs, le Syndicat Général a recommandé une baisse des rendements à 41 hl / ha pour le rouge et le rosé et 51 hl / ha pour le blanc ainsi qu'une distillation possible de 300 000 hl.



Il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des vignobles qui perdent de la valeur : -7,7% en Corse, - 3% dans le Bordelais, mais quand on détaille le baromètre du site <u>iDealwine</u> on constate aussi qu'en un an, le prix moyen des AOC Côtes du Rhône est passé de 110,75€ / ha à 64,57€, le Lirac de 202,17€ à 134,78€ et le Tavel de 271,38€ à 180,92€. Et avec tous les efforts d'adaptation que font les vignerons, face au réchauffement climatique, au gel, à la sècheresse, à la concurrence déloyale, au mildiou, à la flavescence dorée et à l'empilement d'injonctions contradictoires, une plaisanterie circule dans le monde viti-vinicole : « Pour devenir un vigneron millionnaire, il faut commencer milliardaire... »

<u>www.vendresesvins.net</u> <u>www.syndicat-cotesdurhone.com</u>

Châteauneuf-du-Pape : le Château de Beaucastel parmi les 100 vins les plus proposés au monde dans les restaurants gastronomiques



Ecrit par le 27 octobre 2025





A l'occasion du salon 'Wine Paris 2024' qui vient de se tenir dans la capitale, <u>le site du guide Star wine list</u> a dressé le classement des 100 producteurs de vin apparaissant le plus dans les cartes des plus grands établissements gastronomiques au monde. S'appuyant sur une liste de plus de 2 700 cartes de vins dans 40 pays, ce guide des grands bars à vin et restaurants à vin créé à Stockholm en 2017 par Krister Bengtsson a classé <u>le Château de Beaucastel</u> à Châteauneuf-du-Pape en 15^e position de ce top 100.

Le domaine vauclusien de la famille Perrin est le seul des Côtes-du-Rhône méridionaux à figurer dans <u>ce prestigieux classement largement dominé par les champagnes</u> (5 parmi les 6 premiers). La France se taille d'ailleurs la part du lion avec 74 % des domaines répresentés. D'autres vins de la Vallée du Rhône apparaissent dans cette liste, mais ils se situent tous dans les zones septentrionales de l'appellation : la Maison E.Guigal à Ampuis (11°), le Domaine Jean-Louis Chave (23°) à Mauves en Ardèche, la Maison Chapoutier (26°) à Tain-l'Hermitage, les domaines Paul Jaboulet (74°) à la Roche-de-Glun dans la Drôme et le domaine Auguste Clape (77°) à Cornas.

« Il ne faut peut-être pas s'étonner que les trois premiers soient tous des marques champenoises bien connues, a expliqué Krister Bengtsson lors de la présentation du classement. La région est depuis très



Ecrit par le 27 octobre 2025

longtemps un leader non seulement dans la production de grands vins, mais aussi dans leur promotion et leur distribution dans le monde entier. >

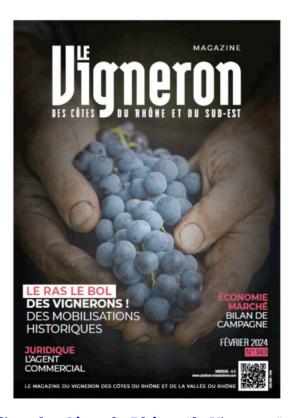


Krister Bengtsson, fondateur du guide Star wine list, lors de la divulgation durant le Wine Paris 2024 du top 100 producteurs de vin apparaissant le plus dans les cartes des plus grands établissements gastronomiques au monde. DR

Un nouveau millésime pour Le Vigneron des Côtes du Rhône, le magazine de la filière viticole en Vallée du Rhône.



Ecrit par le 27 octobre 2025



Le journal mensuel du <u>syndicat des Côtes du Rhône</u>, "<u>le Vigneron</u>", se fait une beauté à travers une toute nouvelle maquette plus élégante, lisible et visible.

Son contenu ne changera pas, vous retrouverez l'ensemble des articles qu'ils soient œnologiques (en partenariat avec l'<u>Institut Français de la Vigne et du Vin</u> ou l'<u>Institut Rhodanien</u>), viticole, juridique ou encore économique. Des dossiers de fond ainsi que des témoignages viendront alimenter l'ensemble du contenu de ce dernier, démontrant de la riche actualité des Côtes du Rhône. Sans oublier les Echos du vignoble, une rubrique au plus près des vignerons et des vigneronnes.

Diffusé uniquement sur abonnement chaque mois (11 numéros/an), il apporte l'information dont les professionnels de la vigne et du vin (vignerons, négociants) ont besoin pour exercer leur métier. Il est également très utile aux professionnels des divers secteurs d'activité travaillant avec la filière : fabricants de matériels, distributeurs de produits, sommeliers, œnologues, banquiers, assureurs, administrations...

Une nouvelle balade visuelle, aussi agréable qu'une dégustation de vin bien orchestrée par notre consœur, la rédactrice en chef <u>Isabelle Gibier</u>. Une nouvelle maquette de l'<u>agence Terre Neuve</u> comme un nouveau voyage au cœur des vins de la vallée du Rhône réalisés avec passions, authenticité et innovation.

Cliquez ici pour vous abonner





L'AOC Lirac se renouvelle



Qui dit nouvelle année dit résolution, voire renouvellement pour certains. C'est le cas de l'<u>AOC</u> <u>Lirac</u> qui vient de dévoiler sa nouvelle identité visuelle, accompagnée d'une campagne de communication inédite.

En changeant son identité visuelle et en créant une nouvelle campagne de communication, l'AOC Lirac souhaite valoriser l'appellation et lui donner une image originale, distinctive et qualitative, développer sa notoriété auprès des professionnels et de nouvelles cibles de consommateurs, mais aussi fédérer les acteurs de l'AOC autour d'un discours et d'actions communes.

Ainsi, l'appellation dispose d'une nouvelle signature : 'Un Cru grandeur Nature'. Côté visuel, on observe





une bouteille posé sur un fond de verdure, qui reprendrait les éléments végétaux représentatif de l'AOC. L'idée est de mettre la nature au cœur de cette nouvelle identité visuelle en représentant l'écrin de nature particulièrement verdoyant dont bénéficie le Cru, mais aussi son mode de culture qui préserve les ressources naturelles de son territoire.



V.A.



2024 : les bonnes raisons d'espérer !



Conflits armés, menaces nucléaires, dérèglement climatique, retour de l'inflation, incertitudes politiques, tensions sociales... le tableau n'est pas très réjouissant. A un moment où l'on force le sourire et où on se souhaite, sans grande conviction, de meilleurs vœux pour 2024, il y aurait cependant de bonnes raisons d'espérer.

Quand on est au cœur du cyclone on n'a pas toujours la possibilité de voir l'extérieur ou de se projeter dans l'après. Et pourtant, les mobilisations, les initiatives, les projets n'auront jamais été aussi nombreux. Jeunes, retraités, associations, enseignants, soignants, chefs d'entreprises, agriculteurs, collectivités, acteurs du monde culturel... ça bouge de partout. Et ici dans le Vaucluse, on est loin d'être reste.

A Mérindol, la commune va construire une centrale photovoltaïque

A <u>Sérignan-du-Comtat</u>, les habitants se mobilisent pour dire non à l'installation d'un fast-food et obtiennent gain de cause. A <u>Mérindol</u>, à l'initiative du maire, des habitants montent une coopérative pour construire et exploiter une centrale photovoltaïque. A Cucuron, des artistes se regroupent et montent un café alternatif tourné vers les pratiques culturelles. A Cavaillon, <u>le collège Paul Gauthier</u>, établissement REP Plus, se classe en tête du département pour ses résultats scolaires. De leurs côtés les collectivités (département et villes) sont plus que jamais en première ligne dans la lutte contre les fractures sociales. Et il y a du boulot!

A Lauris, le café villageois de accueille les étrangers en situation difficile

Beaucoup d'entreprises innovent, comme MUTATEC qui produit des protéines animales à base d'insectes





et en recyclant des déchets végétaux. C'est encore la société <u>B2P web</u> qui a créé une bourse en ligne de fret, permettant d'optimiser les chargements des camions qui circulent en Europe. Elle est aujourd'hui leader sur le marché français. Côté agriculture, ils sont de plus en plus nombreux à se lancer dans la vente directe ou la transformation de produits. Ils créent des filières de distribution alternatives leur assurant une plus grande indépendance et des revenus plus décents. A Lauris, le café villageois accueille les étrangers en situation difficile et leur propose des cours de français. On y vient aussi pour des concerts, des débats ou des ateliers de réparations d'appareils appareils électroménagers ou pour devenir un crack en informatique ...

Sans les associations caritatives, le pays ne pourrait pas fonctionner

Côté entreprises, elles sont de plus en plus nombreuses à repenser leur gouvernance et souhaiter d'avantage y associer leurs collaborateurs. C'est le cas des entreprises <u>Sterne</u> et <u>Loöki</u> qui ont été récompensé pour cette démarche (trophées RSE). C'est aussi tout le travail effectué par <u>les vignerons des Côtes-du-Rhône</u> qui se lancent dans l'agroforesterie pour aller vers une culture de la vigne plus respectueuse de l'environnement. Ce rapide (et non exhaustif) tour d'horizon ne serait pas complet sans évoquer la mobilisation de tous les acteurs de la culture qui partout dans le département contribuent à distraire et enrichir nos regards. A l'image du festival « <u>Court c'est court</u> » qui a donné cette année la parole aux minorités LGBT. Il faut également saluer tout le travail des milliers de bénévoles qui s'investissent dans les associations caritatives et sociales. Sans elles le pays ne pourrait pas fonctionner. En effet, si elles n'existaient pas qui servirait les 171 millions de repas distribués en 2023 par <u>les restos du cœur</u>?

Vous l'aurez peut-être remarqué, toutes ses bonnes raisons d'espérer viennent de ceux qui œuvrent au quotidien et qui sont sur le terrain. Il n'appartient qu'à chacun d'entre nous d'y apporter sa contribution et d'amplifier le mouvement. Bonne année à toutes et tous.

Damien Gilles élu président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône



Ecrit par le 27 octobre 2025



Jeudi 21 décembre dernier, les membres du Conseil d'administration du Syndicat des Côtes du Rhône se sont réunis pour élire leur nouveau président. C'est donc Damien Gilles qui endosse désormais ce rôle et succède à Denis Guthmuller, pour un mandat de trois ans.

Enfant du territoire des Côtes du Rhône, Damien Gilles a 37 ans et il est vigneron à Pont-Saint-Esprit. Après avoir obtenu un BTS agricole viticulture-œnologie à Rodilhan et une licence professionnelle en Agriculture de précision à l'Institut Agro de Montpellier, il débute sa carrière professionnelle en tant que commercial pour du matériel agricole, puis il se forme au poste de seconde d'exploitation dans un domaine viticole en Camargue. C'est en 2011 qu'il rejoint le domaine familiale de 40 hectares.

« L'appellation Côtes du Rhône a besoin d'acteurs qui s'unissent pour défendre ses vignerons, ses produits et son image, a-t-il affirmé lors de son élection. Pour cela, nous devrons nous adapter à l'avenir et non l'inverse. Soyons visionnaires, soyons solidaires! » Damien Gilles souhaite poursuivre les efforts de son prédécesseur Denis Guthmuller, notamment en ce qui concerne le volet régulation, innovation et



environnement. « Je crois en l'avenir des Côtes du Rhône, a-t-il ajouté. Nous avons su gérer la nécessité de régulation de l'offre, nous travaillons sur les profils de vins et l'adaptation agroécologique au changement climatique. Je souhaite maintenant accentuer le travail sur certains points du plan stratégique des Côtes du Rhône, et surtout accompagner nos adhérents. »

La feuille de route du nouveau Président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône sera dévoilée en Assemblée générale le 30 janvier 2024.

V.A.